



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
professeurs des écoles, psyEN et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

📍 Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

☎ 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

✉ contact@snudifo13.org



vendredi 27 février 2026

COMPTE RENDU AUDIENCE

SNUDI FO 13/ DASEN

AUDIENCE

DASEN / SNUDI FO 13



Le SNUDI-FO 13 a été reçu en audience par le **Directeur académique des Bouches-du-Rhône (DASEN)** le **13 février 2026**.

Cette audience a permis d'aborder de nombreux sujets majeurs qui impactent directement nos conditions de travail dans les écoles.

Vous trouverez ci-dessous les **principaux points à retenir**.

AESH

Le DASEN reconnaît un **déficit massif de 5 000 heures** d'accompagnement AESH, soit environ **200 emplois manquants** dans le département.

Le problème n'est pas tant le recrutement, mais la saturation du schéma d'emplois. En clair, le DASEN ne peut plus embaucher, faute de budget ! Une enveloppe budgétaire est annoncée avec le budget 2026 mais sans montant ni calendrier précis pour le moment ! Seuls les remplacements en

cas de démission sont assurés, les supports étant libérés. Le déficit actuel est donc bien **une conséquence du vote du budget**.

Concernant le **temps méridien**, le SNUDI-FO a rappelé :

- - l'**absence de listes nominatives claires** pour l'accompagner temps méridien, créant des confusions pour les directeurs
 - les **demandes illégales de surveillance de cantine** faites au
 - le **flou sur les missions des AESH** lorsque les élèves sont c temps méridien.

Le DASEN confirme que les AESH n'ont pas à assurer de missions de **surveillance** de cour ou de réfectoire et invite à faire remonter toute situation abusive.

Le SNUDI-FO a appuyé :

- la **demande d'audience des AESH de l'école élémentaire Azoulay à Marseille** afin d'obtenir une AESH supplémentaire. *Nous avons appris depuis qu'un moyen supplémentaire a été octroyé à cette école !*
- la situation de l'**école maternelle Montmajour à Arles** qui présente un déficit de 41h d'AESH. Le DASEN s'engage à étudier cette situation d'ici la rentrée.

•

Sur le versement des **primes REP/REP+** :

1500 dossiers sont en cours d'instruction dont 90 parmi les plus anciens qui seront traités dès la 1ère vague de remboursements pour **des sommes allant de 3.000 à 10.000 €** ! Les dossiers sont transmis à la DGRFIP et des échanges sont en cours avec le Rectorat concernant l'impact fiscal de

ces versements pour éviter qu'ils n'affectent les tranches d'imposition ou les aides sociales versées.

???? Le SNUDI-FO reste extrêmement vigilant sur ce point et interviendra en cas de difficultés. Notre syndicat national continue d'intervenir auprès du ministère.

[\[Lire le communiqué ICI\]](#)

Inclusion scolaire

La délégation du SNUDI-FO 13 a fait état du problème n°1 rencontré dans la très grande majorité des écoles du département **avec l'inclusion forcée et sans moyen d'EBEP de plus en plus nombreux.**

Le DASEN est conscient de la situation explosive et évoque un **"plafond de verre"** qui a été atteint, malgré les décisions d'allègements ou de suspension de scolarisation qu'il est amené à prendre.

La difficulté réside dans le manque de places dans le médico-social (ITEP, IME...). Le DASEN reconnaît que l'inclusion **ne peut pas se faire à n'importe quel prix !**

???? Le SNUDI-FO 13 continue d'exiger des **créations de postes AESH, des places dans le médico-social** et le respect strict des notifications.

La situation de l'**école élémentaire Olympe de Gouges** a été évoquée, alors que l'équipe entière avait fait valoir son droit de retrait le mardi 10 février, concernant une situation devenue ingérable avec plusieurs élèves violents, en attente de soins ou de respect de notification MPDH depuis plusieurs années.

Face à la détermination de l'équipe enseignante, l'Administration a pris en charge ces situations, contacté les services du médico-social de la protection de l'enfance. Des solutions adaptées pour chaque élève ont été trouvées. L'équipe enseignante a donc décidé unanimement de reprendre le service dès le jeudi 12 février après-midi, tout en restant vigilante sur les décisions à venir et le rétablissement des conditions de travail à la rentrée des congés.

[Lire le communiqué intersyndical SNUDI-FO, SNUipp, CFDT-Education]

Formation continue et CAPPEI

Sur la formation continue,

la délégation du SNUDI FO 13 a dénoncé le dispositif actuel des **18 heures de formation majoritairement imposées** (constellations, formations institutionnelles "Valeurs de la République", "Phare", "Laïcité", "Egalité filles-garçons"...).

Le DASEN reconnaît que les **animations pédagogiques à la journée complète** ne sont pas conformes à ses orientations (ex: mercredi matin + après midi). Il s'engage à contacter les IEN pour mettre fin à ces pratiques locales.

Sur le nouveau **plan de formation 2026-2030 (acte 2)**,

Il indique que l'objectif reste la confiance aux acteurs de terrain et l'adaptation aux besoins réels des élèves, avec une priorité sur l'amélioration des fondamentaux.

Il s'agirait donc de proposer aux équipes plus d'autonomie dans le choix de leurs formations avec un catalogue départemental sur 4 ans (24h français, 24h maths, 24h autres disciplines) et des modalités variées aux choix des équipes (constellation, résidences pédagogiques avec CPC, animations pédagogiques, magister...)

???? Le SNUDI-FO 13 a rappelé son exigence du **droit à la formation choisie**, individuelle et non imposée. A ce titre, nous revendiquons toujours l'**abandon des formations constellations et des évaluations d'écoles**.

Concernant la **nouvelle formation CAPPEI**

le SNUDI FO 13 a dénoncé les nouvelles modalités qui dégrade la formation et alourdit la charge de travail des futurs stagiaires car elle transfère une part importante de la formation **sur le temps personnel des collègues (mercredi et vacances scolaires)**, avec aucune garantie d'indemnisation pour ce travail supplémentaire (allocation formation) ! Ce changement suscite de **fortes inquiétudes** quant au nombre de candidats et aux risques d'abandon en cours de formation, ce que ne nie pas le DASEN qui indique que le cadre lui est imposé au niveau académique et régional.

???? Le SNUDI-FO 13 a alerté sur les **risques psychosociaux** et continue d'exiger le **retour d'une formation diplômante sur temps scolaire, avec remplacement effectif !**

[\[Communiqué du SNUDI-FO 13 sur la nouvelle formation CAPPEI\]](#)

Carte scolaire / Mouvement

Calendrier prévisionnel :

GT carte scolaire : **jeudi 26 mars** --> les décisions DASEN seront annoncées aux organisations syndicales

CSASD : **jeudi 2 avril** --> les décisions seront arrêtées

CSASD (repli) : **jeudi 9 avril** --> en cas de vote CONTRE unanime

CDEN : **vendredi 3 avril** --> décisions validées en Préfecture

CDEN (repli) : **vendredi 10 avril** --> en cas d'absence de quorum

Publication du memento mouvement : **20 avril** (durant les congés)

Ouverture du serveur mouvement : **20 avril au 4 mai**

Publication des résultats du mouvement : **mardi 9 juin**

Orientations carte scolaire :

Le DASEN confirme la prise en compte de **nouveaux repères** pour classer les écoles, en fonction de l'IPS (moins de 75, 75 à 95 et plus de 95).

Il indique que cela ne remet pas en cause les moyens alloués en éducation prioritaire mais permettrait **d'arbitrer des situations** en attribuant ou en retirant un moyen par école ! Des écoles qui attendent leur intégration en REP/REP+ seraient ainsi traités prioritairement à travers les nouveaux repères...

L'objectif des 24 élèves par classe en cycle 2 hors éducation prioritaire pourrait aussi se faire plus facilement par la baisse démographique et en tenant compte de l'IPS.

Le DASEN confirme la décision ministérielle et académique de **rendre 20 postes au niveau départemental**. Il indique vouloir doter chaque circonscription d'un PAS (34 postes), ce qui implique autant de retraits de postes et d'abonder la brigade départementale dans la mesure du possible...

[en savoir + sur les PAS : communiqué SNUDI-FO]

Le SNUDI FO 13 a rappelé que l'an dernier, avec une dotation de +35 postes, le DASEN avait tout de même décidé 50 fermetures de classes. **Avec -20 (-54 avec les PAS) postes cette année, combien de fermetures seront à prévoir ? Le DASEN n'a pas souhaité répondre à cette question !**

???? Le SNUDI-FO 13 interviendra pour **défendre les postes, les écoles et les personnels.**

Concernant la **réserve nationale de 266 postes**, le DASEN espère pouvoir obtenir des postes dans le cadre de la scolarisation des 2 ans en éducation prioritaire.

Inquiétudes sur le fusions "déguisées"

Le DASEN confirme **une seule fusion d'école** sur Marseille, déjà décidée par les conseils d'écoles respectifs.

Nous avons cependant alerté sur les **fusions "déguisées" dans le cadre du plan Marseille en Grand** de la mairie de Marseille.

C'est le cas de la nouvelle école primaire Frais Vallon Sud qui viderait à terme les effectifs de la maternelle et menacerait son existence.

C'est aussi le cas de La Cabucelle et de Montolieu...

???? Le SNUDI-FO 13 demande que les **règles de fusion** (maintien du directeur le plus ancien, intégration des collègues dans le nouveau groupe scolaire) s'appliquent à ces écoles pour sécuriser les personnels.

Scolarisation des moins de 3 ans

Le DASEN rappelle l'objectif d'**accueil dès 2 ans** dans les quartiers prioritaires. La délégation FO a rappelé le problème de l'an dernier avec la ville de Marseille (service petite enfance) concernant les enfants déjà accueillis en crèche qui étaient empêchés d'être inscrits dans une école.

Le DASEN indique que des réunions fréquentes avec la municipalité de Marseille sont organisées en amont de la rentrée pour anticiper ces problèmes.

???? Le SNUDI-FO 13 réaffirme la priorité de la **scolarisation à l'école** plutôt que le maintien en crèche contre la volonté des familles.

Aménagements PS

Alertés par des **injonctions de certains IEN** pour obliger les parents à laisser leurs enfants de PS en classe l'après midi à partir de la période 3, le DASEN indique qu'il s'agit d'une orientation recherchée mais non absolue. **La règle reste l'adaptabilité et le rythme de l'enfant.**

De la même manière, il n'existe pas de restriction pour "interdire" les récréations après la sieste pour les PS.

???? Faites remonter au SNUDI-FO 13 les injonctions des IEN à ce sujet.

Stagiaires

Avec l'instauration du **nouveau concours en L3**, plusieurs stagiaires coexisteront : Master 1 à 50% (nouveau concours), Master 2 à 50% ou 100% s'ils disposent du master MEEF. Les CTTA ont donc vocation à disparaître avec la nouvelle réforme de formation des enseignants.

[\[Lire le communiqué SNUDI-FO sur le nouveau concours\]](#)

Dossiers carrière

Temps partiel 2026-2027

[\[Voir notre inFO mail du 13 février\]](#)

Disponibilité 2026-2027

Le DASEN confirme les mêmes dispositions que l'an dernier.

Le recours seront étudiés au **GT du jeudi 5 mars** puis à la **CAPD du mardi 17 mars**.

???? Contacter le SNUDI FO 13 si vous souhaitez être accompagné dans votre recours

Détachements 1er vers 2nd degré

Le DASEN confirme qu'il a émis majoritairement des **avis**

"défavorables", compte tenu de la ressource humaine en sous effectif.

2 dossiers ont été accordés, compte tenu de la situation particulière des agents.

Plusieurs dossiers personnels ont été présentés par la délégation FO lors de cette audience et sont en traitement par les services de la DSDEN.

???? Contacter le SNUDI FO 13 si vous rencontrez des difficultés particulières.

Pour toute question, contactez vos élus SNUDI FO 13 à la CAPD



**Franck
NEFF**
Brigade REP+
Marseille 14ème
07.62.54.13.13



**Laurence
ROUVIERE**
Adjointe
Marseille 14ème
06.27.02.14.16



**Sandra
LOPEZ**
Adjointe
Arles
06.27.34.73.17



**Cécile
BOULAY**
Brigade
Allauch
06.38.03.70.13



**Julie
BESSE**
Directrice
Marseille 15ème
06.56.77.35.62



**Nicolas
BOILEAU**
Brigade REP+
Marseille 14ème
06.22.75.23.84

**C'est le moment d'adhérer ou de réadhérer
au SNUDI FO 13 pour l'année 2026**



C'EST NOUVEAU!

Vous pouvez désormais utiliser
HelloAsso pour adhérer en ligne
au SNUDI FO 13 et régler par
CB en une seule fois !

[Adhérer en ligne
par CB](#)

[Télécharger le
bulletin 2026](#)

Le syndicat ne peut pas fonctionner sans la solidarité de ses
adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de

droits !

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2027 et vous pouvez **déduire 66% de votre cotisation** dans votre déclaration d'impôt 2027 (revenus les revenus 2026)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

